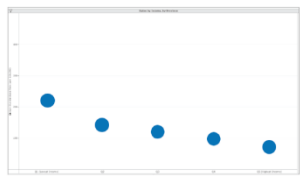
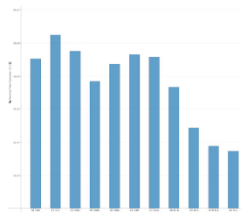


Outil interactif sur les inégalités en santé : guide de l'utilisateur

L'outil interactif sur les inégalités en santé présente une série de renseignements sur certains indicateurs de santé. Il permet notamment aux utilisateurs d'analyser les taux des indicateurs ainsi que les mesures des inégalités en santé qui y correspondent en fonction du niveau de revenu pour chaque province, de même qu'au fil du temps.

Description des onglets

<p>Vue d'ensemble Voir le taux des indicateurs selon le niveau de revenu pour chaque province, par année</p> <p>Comparer les inégalités avec le moyenne canadienne</p> <ul style="list-style-type: none">inférieure à la moyenneégale à la moyennesupérieure à la moyenne	<p>Gradient Voir le taux des indicateurs selon le niveau de revenu pour chaque province, par année</p> 	<p>Répercussions Voir les répercussions possibles si tous les Canadiens affichaient le même taux que ceux au revenu le plus élevé pour chaque province, par année</p> 	<p>Tendances Voir les tendances au fil du temps du taux des indicateurs selon le niveau de revenu pour chaque province</p> <p>Repérer les variations au fil du temps</p> <ul style="list-style-type: none">diminutionaucune variationaugmentation
--	---	---	--

Glossaire et concepts clés

Quintile de revenu : La population analysée a été divisée en 5 tranches équivalentes en fonction du revenu : le premier quintile (Q1) de revenu représente le niveau de revenu le plus faible et le cinquième quintile (Q5) le niveau le plus élevé. Pour cet outil, les quintiles de revenu ont été établis à partir du revenu rajusté autodéclaré des ménages ou à partir du revenu moyen du quartier selon la source de données des indicateurs et les données sur le revenu accessibles.

Limite de confiance inférieure ou supérieure : Il s'agit de la limite inférieure ou supérieure de l'intervalle de confiance de l'estimation. La limite est fondée sur un niveau de confiance de 95 %.

Inégalités en santé liées au revenu : Les inégalités en santé liées au revenu peuvent être quantifiées selon diverses approches. Dans cet outil, les inégalités ont été calculées principalement au moyen d'une analyse de l'écart entre le taux au niveau de revenu le plus élevé et celui au niveau de revenu le plus faible.

Ratio des taux : Le ratio des taux représente l'inégalité **relative**. Il correspond au quotient du taux le plus élevé (habituellement celui au niveau de revenu le plus faible) et du taux le plus faible (habituellement celui au niveau de revenu le plus élevé).

Exemple : $Q1 \div Q5 = 10 \div 5 = 2,00$

Interprétation : Le taux de l'affection X est 2 fois plus élevé chez les Canadiens au niveau de revenu le plus faible que chez ceux au niveau de revenu le plus élevé.

Différence des taux : La différence des taux représente l'inégalité **absolue**. Elle correspond à la différence du taux le plus élevé et du taux le plus faible.

Exemple : $Q1 - Q5 = 10 - 5 = 5$

Interprétation : L'affection X atteint 5 Canadiens de plus au niveau de revenu le plus faible qu'au niveau de revenu le plus élevé.

Réduction potentielle du taux (RPT) : Il s'agit de la réduction du taux d'un indicateur de santé qui serait observée si tous les niveaux de revenu affichaient le même taux que celui observé au niveau de revenu le plus élevé. Également appelée « fraction étiologique du risque », il s'agit d'une mesure **relative** qui rend compte de l'inégalité à tous les niveaux de revenu. Dans cet outil, les estimations négatives de RPT ont été supprimées puisqu'elles indiquent une absence de réduction potentielle du taux.

Exemple : **RPT** = 15,0 %

Interprétation : Au cours d'une année donnée, 15 % des hospitalisations liées à l'affection X auraient pu être évitées si les Canadiens à tous les niveaux de revenu avaient affiché le même taux que celui au niveau de revenu le plus élevé.

Nombre de personnes à risque au sein de la population (NPRP) : Ce chiffre correspond au nombre approximatif de cas qui pourraient être évités si le taux à tous les niveaux de revenu était le même que celui au niveau de revenu le plus élevé. Il s'agit d'une mesure **absolue** qui rend compte du gradient de l'inégalité pour tous les niveaux de revenu. Le NPRP est dérivé de la RPT correspondante et n'est calculé que lorsque la RPT est nettement supérieure à 0, en fonction de l'intervalle de confiance de 95 %.

Exemple : **NPRP** = 2 500

Interprétation : Au cours d'une année donnée, 2 500 hospitalisations auraient pu être évitées si les Canadiens à tous les niveaux de revenu avaient affiché le même taux que celui au niveau de revenu le plus élevé.

Différence statistique : Pour cet outil, les différences statistiquement significatives entre les estimations sont fondées sur les intervalles de confiance de 95 % qui ne se chevauchent pas.

Comparaison des inégalités

Dans l'onglet Vue d'ensemble, les estimations des inégalités provinciales pour une année donnée sont comparées à l'estimation nationale correspondante. Elles sont classées en 3 catégories :

Inférieure à la moyenne : L'estimation de l'inégalité dans la province est nettement **inférieure** à celle du pays.

Égale à la moyenne : L'estimation de l'inégalité dans la province **ne diffère pas statistiquement** de celle du pays.

Supérieure à la moyenne : L'estimation de l'inégalité dans la province est nettement **supérieure** à celle du pays.

Variation au fil du temps

Dans l'onglet Tendances, la variation au fil du temps d'un taux ou d'une mesure des inégalités est déterminée par une comparaison du premier et du dernier point dans le temps. Elle est classée en 3 catégories :

Diminution : L'estimation du taux ou de l'inégalité a nettement **diminué** entre le premier et le dernier point dans le temps.

Aucune variation : L'estimation du taux ou de l'inégalité **ne diffère pas statistiquement** entre le premier et le dernier point dans le temps.

Augmentation : L'estimation du taux ou de l'inégalité a nettement **augmenté** entre le premier et le dernier point dans le temps.

Lorsqu'une mesure a fluctué entre le premier et le dernier point dans le temps, la variation est quantifiée sous forme de **pourcentage**, de même que sous forme de **différence**. La variation est accompagnée des intervalles de confiance de 95 % correspondants.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures présentées dans cet outil, se reporter au document *Tendances des inégalités en santé liées au revenu : notes méthodologiques*.

Fonctionnalités de l'outil interactif

Filtres de données

Exportez dans un fichier PDF

Sélectionnez l'un des 4 onglets

Onglets

Vue d'ensem... | Gradient | Répercussions | **Tendances**

Cliquez ici pour agrandir la fenêtre.

Sélectionnez la province ici.

Province (1 sur 11)

- (Tout sélectionner)
- 01 Can.
- 02 C.-B.
- 03 Alb.
- 04 Sask.
- 05 Man.
- 06 Ont.
- 07 Qc
- 08 N.-B.
- 09 N.-É.
- 10 Î.-P.-É.
- 11 T.-N.-L.

Téléchargez tous les onglets dans un PDF interactif.

Pointez le curseur sur un point de données pour voir la valeur et l'intervalle de confiance.

Sélectionnez le quintile de revenu ici.

Quintile de revenu ...

- (Tout sélectionner)
- Q1 (revenu le plus faible)
- Q2
- Q3
- Q4
- Q5 (revenu le plus élevé)
- Tous les quintiles

Pointez le curseur dans le coin supérieur gauche de la sous-fenêtre pour exporter le tableau dans un fichier Excel ou PDF.

Tableau: Taux normalisés selon l'âge (par 100 000)

Province	Quintile de revenu	Année	Taux normalisé selon l'âge (par 100 000)	LCI	LCS
01 Can.	Q1 (revenu le plus faible)	2005	202	198	206

Tableau: Écart entre 2001 et 2012

Province	Quintile de revenu	Pourcentage (%)	LCI	LCS	Différence (par 100 000)	LCI	LCS
01 Can.	Q1 (revenu le plus faible)	7,2	4,4	10,0	15	9	21
01 Can.	Q2	-5,0	-8,3	-1,8	-6	-10	-2
01 Can.	Q3	5,8	2,5	9,1	6	0	12
01 Can.	Q4	1,8	0,8	2,8	2	1	3
01 Can.	Q5 (revenu le plus élevé)	1,2	0,2	2,2	1	0	2

Tableau: Écart entre 2001 et 2012 (Inégalité relative)

Province	Pourcentage (%)	LCI	LCS	Différence	LCI	LCS
01 Can.	18,8	16,6	20,9	0,49	0,44	0,54

Tableau: Écart entre 2001 et 2012 (Inégalité absolue)

Province	Pourcentage (%)	LCI	LCS	Différence (par 100 000)	LCI	LCS
01 Can.	17,7	12,1	23,4	23	16	29

Légende

Quintile de revenu

- Q1 (revenu le plus faible)
- Q2
- Q3
- Q4
- Q5 (revenu le plus élevé)

Sous-fenêtre

Utilisez la barre de défilement pour voir toutes les données.